

Mail reçu le 08/12/2021 à 08h54

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par la présente je vous notifie mon opposition au défrichage des zones présupposées en vue de la construction de 3 lotissements, Lartigue I, II et III.

Le défrichage en vue de la construction de ces lotissements va à l'encontre de toutes les règles et orientations écologiques. Le projet de lotissement Lartigue va détruire plusieurs hectares de forêts, dont une chênaie acidophile et des bois de bouleaux qui ont un enjeu écologique fort. Je suis très étonnée et très mécontente que ce projet nous soit proposé lors d'une enquête publique : il est capital qu'il soit présenté et discuté avec les habitants !

Ce projet va également détruire des sites potentiels à chiroptères (espèces protégées) ainsi que des sites d'habitats et/ou de reproduction de batraciens (triton marbré, crapaud épineux, salamandre tachetée) et d'oiseaux (bouvreuil pivoine et pic épeichette pour ne citer qu'eux).

Le projet présente un vrai problème du fait de l'interruption de la continuité écologique entre deux massifs forestiers majeurs (passage de la faune après travaux). Le corridor permettant la circulation de la faune qui est maintenu au sud du lotissement Lartigue III semble insuffisant et rien n'est prévu à l'intérieur des lotissements (si ce n'est les lisières périphériques au projet).

Enfin, la mesure compensatoire principale indiquée dans le dossier de demande de dérogation sur les espèces protégées porte sur un milieu boisé existant situé à plusieurs kilomètres des zones impactées sans liens fonctionnels et déconnecté du projet immobilier. Il est dommage que rien n'ait été trouvé à proximité immédiate pour réduire et compenser les effets décrits précédemment.

Je vous demande, M le commissaire, suite à l'ensemble de mes remarques, de rendre un avis négatif **sur le défrichage du projet Lartigue**.

Je demande, à Mme La Préfète, de s'opposer à ce défrichage pour ce projet en l'état. Il pourrait y avoir d'autres aménagements ou d'autres propositions si M le Maire acceptait un véritable débat public. Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma présente.

Cordialement,

Sarah CAZAU-BEYRET, riveraine (habitant au 50 rue bel air à Cestas)